



Le Saint-Siège

PAPE FRANÇOIS AUDIENCE GÉNÉRALE Mercredi, 3 janvier 2018 [\[Multimédia\]](#)

Chers frères et sœurs, bonjour!

En reprenant les catéchèses sur la célébration eucharistique, nous prenons aujourd'hui en considération, dans le contexte des rites d'introduction, l'*acte pénitentiel*. Dans sa sobriété, celui-ci favorise l'attitude avec laquelle se disposer à célébrer dignement les saints mystères, c'est-à-dire en reconnaissant nos péchés devant Dieu et nos frères, en reconnaissant que nous sommes pécheurs. En effet, l'invitation du prêtre s'adresse à toute la communauté en prière, parce que nous sommes tous pécheurs. Que peut donner le Seigneur à celui qui a le cœur plein de lui-même, de son propre succès? Rien, parce que le présomptueux est incapable de recevoir le pardon, rassasié comme il l'est de sa prétendue justice. Pensons à la parabole du pharisien et du publicain, où seul le second — le publicain — revient chez lui justifié, c'est-à-dire pardonné (cf. Lc 18, 9-14). Celui qui est conscient de ses propres misères et qui baisse les yeux avec humilité, sent se poser sur lui le regard miséricordieux de Dieu. Nous savons par expérience que seul celui qui sait reconnaître ses erreurs et demander pardon reçoit la compréhension et le pardon des autres.

Ecouter en silence la voix de la conscience permet de reconnaître que nos pensées sont éloignées des pensées divines, que nos paroles et nos actions sont souvent mondaines, c'est-à-dire qu'elles ne sont guidées que par des choix contraires à l'Évangile. C'est pourquoi, au début de la Messe, nous accomplissons de manière communautaire l'acte pénitentiel à travers une formule de *confession générale*, prononcée à la *première personne du singulier*. Chacun confesse à Dieu et à ses frères d'avoir «péché, en parole, par action et par omission». Oui, aussi par omission, c'est-à-dire d'avoir négligé de faire le bien que j'aurais pu faire. Nous nous sentons souvent de braves personnes parce que — disons-nous — «je n'ai fait de mal à personne». En réalité, il ne suffit pas de ne pas faire de mal à son prochain, il faut choisir de faire le bien en saisissant les occasions pour rendre un bon témoignage du fait que nous sommes des disciples de Jésus. Il est bon de souligner que nous confessons *aussi bien à Dieu qu'à nos frères* que nous sommes pécheurs: cela nous aide à comprendre la dimension du péché qui, alors qu'il nous sépare de Dieu, nous divise également de nos frères et inversement. Le péché coupe: il coupe la

relation avec Dieu et il coupe la relation avec nos frères, la relation dans la famille, dans la société, dans la communauté: le péché coupe toujours, il sépare, il divise.

Les mots que nous prononçons avec la bouche sont accompagnés par le *geste de se frapper la poitrine*, en reconnaissant que j'ai péché précisément par ma faute, et non par la faute des autres. Il arrive en effet souvent que, par peur ou par honte, nous pointons le doigt pour accuser les autres. Cela coûte d'admettre d'être coupables, mais cela nous fait du bien de le confesser avec sincérité. Confesser ses propres péchés. Je me souviens d'une anecdote, qu'un missionnaire âgé racontait, à propos d'une femme qui est allée se confesser et qui a commencé à raconter les fautes de son mari; ensuite, elle a poursuivi en racontant les fautes de sa belle-mère et ensuite les péchés de ses voisins. A un certain moment, le confesseur lui a dit: «Mais dites-moi, Madame: vous avez fini? – Très bien: vous avez fini avec les péchés des autres. Maintenant, commencez à dire les vôtres». Dire ses propres péchés!

Après la confession du péché, nous supplions la Bienheureuse Vierge Marie, les anges et les saints de prier le Seigneur pour nous. En cela aussi, la *communio des saints* est précieuse: c'est-à-dire que l'intercession de ces «amis et modèles de vie» (Préface du 1er novembre) nous soutient sur le chemin vers la pleine communion avec Dieu, quand le péché sera définitivement anéanti.

Outre le «Je confesse», on peut accomplir l'acte pénitentiel avec d'autres formules, par exemple: «Seigneur, accorde-nous ton pardon / Nous avons péché contre toi / Montre-nous ta miséricorde» (cf. Ps 123, 3; 85, 8; Jr 14, 20). Le dimanche, en particulier, on peut accomplir la bénédiction et l'aspersion de l'eau en mémoire du baptême (cf. Présentation générale du Missel romain, n. 51), qui efface tous les péchés. Il est aussi possible, comme partie de l'acte pénitentiel, de chanter le *Kyrie eléison*: avec une antique expression grecque, nous acclamons le Seigneur — *Kyrios* — et nous implorons sa miséricorde (ibid., n. 52).

L'Écriture Sainte nous offre de lumineux exemples de figures «pénitentes» qui, en revenant en elle-même après avoir commis le péché, trouvent le courage d'ôter leur masque et de s'ouvrir à la grâce qui renouvelle le cœur. Pensons au roi David et aux paroles qui lui sont attribuées dans le Psaume: «Pitié pour moi, mon Dieu, dans ton amour, selon ta grande miséricorde, efface mon péché» (51, 3). Pensons au fils prodigue qui revient auprès de son père; ou à l'invocation du publicain: «Mon Dieu, aie pitié du pécheur que je suis!» (Lc 18, 13). Pensons également à saint Pierre, à Zacchée, à la femme samaritaine. Se mesurer avec la fragilité de l'argile dont nous sommes façonnés est une expérience qui nous fortifie: alors qu'elle nous place en face de notre faiblesse, elle ouvre notre cœur pour invoquer la miséricorde divine qui transforme et convertit. Et c'est cela que nous accomplissons dans l'acte pénitentiel au début de la Messe.

Je salue cordialement les pèlerins de langue française, en particulier les Scouts de Mesnil-le-Roi.

En ce début d'année, je forme le vœu pour chacun de vous, et pour vos proches, de rencontrer toujours davantage le Seigneur – y compris dans la célébration dominicale - qui vient nous relever de nos fautes, éclairer nos vies et nous donner sa joie.

Que Dieu vous bénisse.